

que le gouvernement fait les affaires, nulle part ailleurs on ne voit cela.

M. BOWELL : Si l'honorable député avait quelque connaissance en matières d'imprimerie, il saurait que cela se pratique constamment dans les transactions commerciales particulières, surtout avec les grandes corporations.

M. FRASER : Oui, lorsqu'il y a concurrence.

M. BOWELL : Non.

M. FRASER : C'est précisément le cas. Ici il n'y a pas concurrence, car les journaux de l'opposition ne reçoivent pas les annonces officielles, elles vont toutes aux journaux du gouvernement. Qui a jamais entendu parler d'une personne qui envoie des annonces à un journal et à aucun autre, en disant : je vous donnerai tant ? Ce n'est pas de cette façon que l'on fait les affaires. Je comprendrais que l'on en agirait ainsi quand trois ou quatre personnes se feraient la concurrence, mais non quand il n'y aurait qu'une seule personne et que le prix donné pour les annonces est dix fois plus élevé qu'il ne devrait être. Ce sont autant de choses qui devraient être scrutées.

On a agité la question de savoir si l'Intercolonial ne devrait pas être exploité par une compagnie. Je sais que la population des provinces maritimes ne veut pas qu'il soit ainsi exploité, mais il est possible que la façon d'agir du gouvernement amène ce résultat. Pour ma part, je souhaite que s'il arrive jamais qu'Intercolonial soit exploité par une compagnie, ce soit par une compagnie luttant en rivalité. J'insiste particulièrement sur ce point. Nous voulons de la concurrence dans les provinces maritimes, aussi bien que dans les autres parties du Canada.

Si l'Intercolonial était exploité comme il devrait l'être, c'est-à-dire sans favoritisme officiel et avec les meilleurs employés, nous n'aurions pas le triste spectacle qui nous est présenté en cette chambre, d'un ministre déclarant que les hommes qui ont été renvoyés ne convenaient pas, et disant ensuite qu'ils ont été démis parce que les trains étaient arrêtés et qu'on n'avait plus besoin de leurs services. Les deux explications jurent ensemble; l'honorable monsieur peut accepter celle qui lui plaira. En disant que les hommes ne convenaient pas, il a commis une injustice à leur égard.

M. HAGGART : Je n'ai jamais dit qu'un employé du chemin avait été démis parce qu'il ne convenait pas.

M. FRASER : Décidément non. Ce qu'il a dit, c'est qu'ils avaient été démis parce qu'il avait arrêté les trains; mais il a dit aussi que les hommes employés sur le chemin de fer ne convenaient pas, et que c'était la cause du déficit. Or, les hommes qu'il a renvoyés étaient-ils compétents ? Dans ce cas, il devrait appliquer la serpette et retrancher ceux qui ne le sont pas. Il pourra choisir du dilemme l'alternative qu'il voudra. Dans tous les cas, il trouvera difficilement ceux qui sont capables. Une chose certaine, c'est qu'il ne pourra faire de mal aux amis d'aucun de nous; ceux qui sont démis appartiennent à son parti, car il n'y en a pas d'autres employés sur l'Intercolonial. C'est peut-être ce qui lui a fait dire qu'ils ne sont pas capables d'exploiter un chemin de fer.

M. McLEOD : Il y en a un grand nombre à Saint-Jean.

M. FRASER : Je n'en sais rien.

M. McLEOD : Je dis qu'un très grand nombre d'hommes appartenant au parti libéral ont été employés sur le chemin de fer à Saint-Jean pendant plusieurs années.

M. FRASER : Précisément, et ce sont les meilleurs employés; ce sont seulement les derniers venus qui ne sont pas bons. Je vous remercie de cette idée; je n'y avais pas songé dans le moment.

Maintenant, pour en revenir à la question sérieuse, tout en critiquant l'administration de l'Intercolonial et en cherchant à savoir où se trouve le mal, nous devons considérer ce chemin de fer comme partie d'un pacte.

Je ne parlerai pas des canaux. Je suppose que, s'il y avait une enquête, on verrait qu'il y a sur les canaux tout autant d'employés incapables qu'il y en a sur l'Intercolonial. L'expérience du gouvernement paraît être la même partout. L'autre jour j'ai constaté à Welland l'existence du même ordre de choses. Sur l'Intercolonial, on prend des employés dans les temps d'élections et on les garde ensuite; ce sont peut-être là les incapables. On peut en dire autant des canaux, mais je ne les attaquerai pas pour cela, ils sont nécessaires, et l'Intercolonial est nécessaire aussi.

Je dis carrément que, en ce qui concerne la Nouvelle-Ecosse, chaque piastre dépensée à Halifax est mise au compte de la province comme ayant été reçue du gouvernement central. Maintenant, que cette somme soit ou ne soit pas nécessaire à Halifax, c'est une question à discuter. L'année dernière il s'agissait de sept ou huit acres de terrains, cette année il s'agit de plus du double; et je ne crains pas de répéter ici ce que je disais l'année dernière au sujet de ces sept ou huit acres, que pour les 500 ans à venir on n'aura pas besoin de dix-huit acres dans la cité de Halifax pour fins de chemins de fer. Il n'est pas une ville, dans les provinces maritimes, qui ait besoin de dix-huit acres de terrains pour une gare de chemin de fer. Est-il un chemin de fer qui ait, dans une ville quelconque, une gare couvrant dix-huit acres de terrain ? Le chemin de fer canadien du Pacifique lui-même a-t-il, dans la cité de Montréal, dix-huit acres pour ses ateliers ? Un honorable monsieur derrière moi dit que oui, mais j'aimerais savoir s'il s'en est assuré. Je parle en ce moment des gares, et je dis que dix-huit acres sont plus qu'il ne faut pour ces fins.

Représentant la partie orientale de la province, je crois que ces \$400,000 pourraient être employés beaucoup plus utilement à construire des chemins de fer là où il n'y en a pas, et que les gens d'Halifax pourraient se passer de ces nouveaux terrains ou les acheter eux-mêmes. Le gouvernement a déjà fait beaucoup pour eux. Le comté que je représente ne possède pas, sauf dans un petit coin, un seul mille de chemin de fer; mais une compagnie est disposée à y construire une voie ferrée, et ne vaudrait-il pas mieux que nous eussions des facilités de chemin de fer avec ces deniers plutôt que d'avoir de beaux édifices à Halifax ? Je le crois. Ceci peut paraître de l'égoïsme, mais nous sommes tous égoïstes, et j'aimerais mieux voir des facilités de chemin de fer dans toutes les parties de la province plutôt que de les voir concentrées à Halifax.

Naturellement, vos amis de Halifax sont d'avis que c'est cette ville qui devrait avoir cet argent exactement comme les honorables députés de Saint-Jean estiment que cette dernière ville est tout le Nou-